

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Bilan d'activités au titre de l'année 2020

N°	Actions	Résultats	Cadre référentiel			Observations
			1	2	3	
1.	Amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et son adaptation au contexte de la pandémie COVID-19	Habilitation de 65 nouvelles offres de formation dans le premier cycle (licence), 95 offres de nouvelles formations dans le second cycle (master), ainsi que l'habilitation de 775 nouvelles offres de formation doctorale permettant l'ouverture de 7.182 postes au niveau de 76 établissements universitaires habilités, avec la relance des formations en sciences de l'ingénieur au niveau de 04 universités.	*			
		Enregistrement de 800 cours référentiels destinés aux étudiants de première année dans divers domaines de formation LMD.	*			
		Adapter les missions de l'Université de la formation continue (UFC) en organisant des parcours de formation aux titulaires de licence et master.	*			
		Facilitation des conditions d'accès à la formation de second cycle (master) et la participation au concours d'accès à la formation doctorale.	*			
		Elargissement de l'exercice de la tutelle pédagogique à l'École supérieure de Géodésie et des Techniques Spatiales.	*			
		Recrutement de 1.735 Maître-assistants, la promotion d'environ 4.500 maîtres de conférences classe « B » au grade de maîtres de conférences classe « A » et la promotion de 1.636 maîtres de conférences classe « A » au grade de Professeur.	*			
		Promotion de Quatre (04) centres universitaires au rang d'université à savoir : Relizane, Tissemsilt, Ain-Témouchent, Tamanrasset.	*			
		Renforcement des pôles d'excellence par l'extension du réseau des écoles supérieures par la création de trois (03) nouvelles écoles supérieures : Sciences et Technologie de l'Informatique et du Numérique (Bejaïa) ; Energies renouvelables, l'environnement et le développement durable (Batna) ; les Forêts (Khenchela).	*			

		Adoption de normes spéciales en matière de protection et de prévention pour contrôler les opérations d'hébergement des étudiants dans les résidences universitaires et la restauration et le transport avec la réquisition de 2.444 bus qui ont permis le transport d'environ 71.300 étudiants entre les wilayas, ainsi que la prise en charge du transport par avion de 3.260 étudiants vers les établissements universitaires du Nord du pays.			*	
		Adoption d'un protocole sanitaire et pédagogique pour l'organisation des activités pédagogiques selon le mode d'enseignement mixte qui oscille entre l'enseignement présentiel et à distance avec la répartition des effectifs d'étudiants en petits groupes pour éviter la présence de grands effectifs en même temps dans les campus universitaires.			*	
		Prise en charge, par le secteur, pour la première fois, de l'opération d'orientation des nouveaux bacheliers vers les Instituts Nationaux de formation paramédicale relevant du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière dans le cadre de la coordination intersectorielle.	*			
2.	Animation de la recherche scientifique et du développement technologique et soutien de l'innovation	Elaboration d'un plan pluriannuel pour la recherche scientifique et le développement technologique, qui comprend des projets de recherche liés à 3 programmes nationaux prioritaires de recherche dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé des citoyens et de la sécurité énergétique, et comprend 750 projets de recherche qui seront lancés à partir de 2021.	*			
		Élaborer des mesures incitatives pour engager les laboratoires de recherche dans des activités économiques par la préparation d'un projet de décret exécutif visant à récompenser tous les chercheurs impliqués.		*		
		Enregistrement de Vingt-huit (28) brevets déposés au niveau de l'Institut national de la propriété intellectuelle.		*		
		Valorisation de 20 produits de la recherche au niveau du secteur économique dont les plus importants sont quatre (04) prototypes technologiques qui ont été exploités par le Ministère de l'Industrie (ENIE).		*		
		Publication de quatre (04) livres blancs dans les domaines de l'Intelligence artificielle, la Microélectronique, la Sécurité alimentaire, la Transition et sécurité énergétiques,		*		
		Création de 23 laboratoires d'excellence « TAMAYOUZ » au niveau des établissements universitaires.	*			
		Production de gels de stérilisation et de désinfection pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et les structures des œuvres universitaires avec le développement d'une application basée sur l'intelligence artificielle		*		

		d'aide au diagnostic de l'épidémie.				
		Conception de bavettes selon les normes internationales dans le cadre d'un accord entre les universités de Batna 1 et Batna 2 et le Centre de développement des technologies avancées.		*		
		Accréditation, en coordination avec l'Institut Pasteur d'Algérie, de 11 laboratoires de recherche au niveau de plusieurs universités et du Centre de Recherche en Biotechnologie pour le dépistage du virus Covid-19.		*		
		Contribution, en coordination avec le secteur de l'Industrie, à l'élaboration de la stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle.		*		
		Accompagnement de l'unité de recherche URASM relevant du centre de recherche en technologies industrielle CRTI pour l'obtention de la norme de qualité ISO / IEC 1702531.		*		
		Actualisation du fichier national des revues scientifiques algériennes et du portail algérien des revues scientifiques ASJP permettant d'atteindre 97 revues scientifiques algériennes classées aux catégories « B » et « C ».	*			
		Soutien aux projets de recherche internationaux entrant dans le cadre des programmes de coopération Algéro-Française ; lancement des appels à candidature pour les projets de recherche avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale « JICA » ; le programme de recherche et d'innovation PRIMA ; le programme P3A avec l'Union européenne EU et enfin les programmes avec l'Agence Universitaire de la Francophonie - AUF.		*		
3.	Promotion des mécanismes de la gouvernance universitaire et sa modernisation	Renforcement du numérique dans le secteur à travers la numérisation de 38 opérations sur 47 opérations inscrites à l'indicatif du secteur.	*			
		Inscription définitive des nouveaux étudiants, à distance, pour la première fois, y compris le paiement électronique des droits d'inscription par carte magnétique DHAHABIA, le mandat codifié, et le baccalauréat certifié.			*	
		Développement de plateformes numériques pour organiser le recrutement et la promotion des enseignants chercheurs.	*			
		Développement des plateformes numériques pour la numérisation de l'ensemble des étapes de l'habilitation des offres de formation doctorale et la candidature aux concours (appel à projets, évaluation, notification, organisation du concours); suivi des projets de recherche-formation ; authentification des diplômes universitaires et enfin plateforme de traitement des doléances.	*			
		Mise en place d'une application numérique sur le Plagiat.	*			
		Mise en place d'une application numérique au profit des étudiants, enseignants et chercheurs regroupant l'ensemble des textes juridiques et réglementaires relatifs aux	*			

		activités pédagogiques et scientifiques liées à l'éthique et à la déontologie, et leur mise à la disposition des utilisateurs.				
		Renforcement de l'infrastructure du réseau d'information sectoriel (ARN) à travers le renouvellement des équipements pour l'augmentation du débit internet afin de poursuivre le développement du mode d'enseignement à distance.	*			
		Inscription de 05 opérations d'investissement pour l'extension du réseau internet aux Universités de Biskra ; Djelfa ; Tlemcen et des Centres Universitaires de Tindouf et de Maghnia .	*			
		Réalisation de 05 plateaux techniques pour l'analyse physico-chimique ; 20 plateaux techniques pour le calcul intensif et 06 plateformes technologiques.	*			
4.	Révision de l'arsenal juridique et réglementaire régissant le service public de l'enseignement supérieur	Soumission d'un projet de décret exécutif fixant le régime d'études pour l'obtention de diplôme de Licence, Master et Doctorat (en cours d'étude pour la prise en charge des réserves au niveau du SGG).	*			
		Soumission d'un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'obtention de l'Habilitation Universitaire (adopté en conseil du gouvernement du 23 décembre 2020),	*			
		Soumission d'un projet de décret exécutif fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (examiné et validé par le comité ad-hoc au niveau de la Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative).	*			
		Soumission de Cinq (05) projets de décrets exécutifs relatifs aux agences thématiques de recherche : 03 Agence à réorganiser : Santé et Sciences du vivant ; Sciences et Technologies ; Sciences sociales et humaines. 02 Agences à dissoudre: Biotechnologie et Sciences Agro-alimentaires et ce dans le cadre de l'orientation visant à la rationalisation et à l'optimisation des ressources humaines, matérielles et financières.	*			
		Soumission d'un projet de décret exécutif fixant les conditions d'exercice de l'activité de recherche à temps partiel et sa rétribution (présenté en conseil du gouvernement du 30 décembre 2020). Des modifications doivent être apportées pour une seconde présentation au CG.	*			
		Soumission d'un projet de décret exécutif portant la création de l'agence nationale de l'innovation et de la créativité (En cours d'étude au niveau du SGG).	*			
		Signature de 1042 arrêtés relatifs aux conseils d'administration et aux conseils scientifiques des établissements d'enseignement supérieur ; 82 décisions ; 494 arrêtés individuels, et 71 décisions individuelles relatifs aux nominations et aux mises de fin aux	*			

		fonctions.				
5.	Renforcement de la relation entre l'Université et l'environnement économique et social	Signature de 13 accords de partenariat avec des institutions relevant des secteurs de la Poste et télécommunications, les Mines, le Conseil national économique et social, le Commerce, l'Environnement, l'Industrie, la Pêche et les Ressources halieutiques, l'Agriculture, l'Industrie pharmaceutique) et ce pour booster la recherche-développement et l'habilitation des offres de formation à vocation professionnalisante en associant des professionnels du secteur économique et social.	*			
		Développement de la formation dans les domaines de la pharmacie industrielle et de la biotechnologie par la conclusion d'un accord de partenariat entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Pfizer-Pharm Algérie.	*			
		Création de trente (30) incubateurs et de onze (11) plateformes technologiques au niveau des établissements universitaires.	*			
		Développement du réseau des établissements privés de formation supérieure par la création de (03) Instituts Supérieurs : Institut de Technologie ; Institut d'Optométrie et Institut des Sciences de Gestion.	*			
		Participation du secteur aux ateliers et commissions intersectorielles des secteurs de la Pêche et des productions halieutiques, de l'Environnement, de l'Agriculture et le développement rural, de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, de la Poste et télécommunications, du Commerce, de l'Economie de la connaissance et des start-up, de la Numérisation et des statistiques, de l'Académie algérienne de langue arabe, et de la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (ex : FCE).	*			
		Continuer sur la mise en œuvre d'un programme de soutien à la formation, au recrutement et à la réadaptation (AFEQ) et lancement de 10 offres de formation à vocation professionnalisante au niveau de 07 universités pilotes.	*			
		Élaboration des textes juridiques permettant aux chercheurs de créer des start-ups et/ou des entreprises relevant du milieu académique en échange de services communs, tels que les incubateurs et des laboratoires de fabrication, dont le nombre doit être doublé.	*			
		Création d'unités de recherche conjointes et/ou de réseaux thématiques de recherche avec le secteur socio-économique pour la mise en œuvre de projets et de programmes de recherche-développement d'intérêt commun.	*			
		Poursuite de la mise en œuvre des projets de recherche à impact socio-économique dont le	*			

		nombre avoisine 480 projets de recherche.				
		Création de 17 équipes mixtes de recherche entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et les partenaires socio-économiques pour atteindre un chiffre global de 31 équipes mixtes de recherche en activité.	*			
		Transformation des prototypes en produits industriels dans le cadre du partenariat avec le secteur l'industrie : 03 désinfectants à ozone et un Thermomètre à distance).	*			
		Conception de prototypes d'appareils de respiration artificielle par des universités et des centres de recherche.	*			
		Création de 05 unités de recherche conjointes avec le secteur de l'agriculture et du développement durable.	*			
6.	Promotion de l'ouverture de l'université algérienne sur l'international	Jumelage entre l'Université d'Oran1 et l'Université d'Aix Marseille pour la préparation de 105 diplômes en Co-diplômation en Sciences de la Nutrition,	*			
		Signature de 25 nouvelles conventions pour l'année 2020-2021 et 141 conventions de cotutelle de thèses en cours d'exécution.	*			
		Accords de coopération : 805 Accords avec les universités étrangères dont 131 accords signés en 2020 avec plus de 60 pays .	*			
		Signature d'un accord de coopération avec le réseau mixte des écoles de France dans le cadre de l'habilitation de 05 offres de formation à vocation professionnalisante impliquant des professionnels du secteur économique et social.	*			
		Participation du secteur de la recherche à six (06) programmes internationaux, dont les plus importants concernent le développement durable et la sécurité alimentaire.	*			
7.	Promotion de la vie étudiante et la réforme des œuvres universitaires	Elaboration d'un guide d'uniformisation des procédures en matière de sécurité alimentaire, octobre 2020 au profit des œuvres universitaires.	*			
		Elaboration d'un guide sur l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas servis aux étudiants, décembre 2020.	*			
		Reboisement de plus de 50.000 arbres dans la cadre de la campagne "un arbre pour chaque étudiant diplômé" et la campagne nationale "un arbre pour chaque citoyen".	*			
		Organisation de la 4 ^{eme} édition du salon national de la photographie à Saida du 27 au 29 décembre 2020 (par visioconférence).	*			
8.	Visites de travail	Organisation de 14 visites de terrain aux universités de Boumerdès, Alger, Skikda, Constantine, Chlef, Laghouat, Mostaganem, Annaba, Oum El Bouaghi, Ouargla, Batna, M'sila, Djelfa, Oran. Rencontres avec la communauté universitaire de chaque ville universitaire visitée.	*			

		Lors des 14 visites, il y a eu inauguration de sept (07) infrastructures pédagogiques ; dix neuf (19) structures de recherche ; six (06) infrastructures relevant des œuvres universitaires.	*			
9.	Conférences nationales et régionales	Communication vidéo de Monsieur le Ministre en direction de l'ensemble des établissements universitaires à l'occasion de la rentrée universitaire le 15 décembre 2020.	*			
		Organisation, par visioconférence de la Conférence nationale des universités le 26 décembre 2020 , qui a réuni tous les établissements sous tutelle avec la participation des partenaires sociaux. Elle a été consacrée à l'évaluation de l'achèvement de l'année universitaire 2019/2020 et de la préparation de la rentrée universitaire 2020/2021 tout en tenant compte des spécificités liées au respect du protocole sanitaire en raison de la pandémie Covid-19.	*			
		Organisation de 06 conférences régionales des universités, 1 conférence nationale des établissements de recherche et 1 conférence nationale des œuvres universitaires , dédiées à la relance des activités pédagogiques dans le contexte de la crise de Covid 19 et l'achèvement de l'année universitaire 2019-2020 et à présenter les indicateurs les plus importants pour la préparation de l'entrée à l'université 2020-2021, en particulier celles liées au processus de numérisation du secteur.	*			
10.	Dialogue social	Organisation de 06 rencontres avec tous les partenaires sociaux (Enseignants, chercheurs, étudiants, administratifs) durant la période allant du mois de juillet au mois de décembre 2020.	*			
11.	communication externe à travers les organes de presse	12 entretiens avec les médias télévisuels : Canal Algérie, chaîne nationale d'information A3, chaîne du savoir, BILAD-TV, CHOUROUK-NEWS, NAHAR-TV	*			
		15 entretiens avec les chaînes de Radio : Chaîne 1 ; Chaîne 2 ; Chaîne 3.	*			
		08 entretiens avec la presse écrite : CHOUROUK, EL-HIWAR, EL-KHABAR, EL-BILAD, HORIZON, EL-MOUDJAHED, LE QUOTIDIEN D'ORAN, LE SOIR D'ALGERIE, LIBERTE.	*			
12.	Actions intersectorielles en cours d'exécution	Mise en place d'un groupe de travail avec la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen pour l'exploitation de la plateforme SEMSEM (relative à la mise en ligne des stages à l'entreprise au profit des étudiants) et l'exploitation des données relatives aux formations en vue d'une adéquation formation-emploi.	*			
		Mise en place d'un groupe de travail avec le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre des réformes des programmes des Ecoles Normales Supérieures (ENS).	*			
		Mise en place d'un groupe de travail avec le Ministère de l'Agriculture et du développement rural pour la prise en charge du volet pédagogique dans le projet de création de l'Ecole		*		

	supérieure de l'Agriculture saharienne.				
	Mise en place d'un groupe de travail avec le ministère de la pêche et des ressources halieutiques pour la mise en œuvre des projets conjoints de recherche.		*		
	Mise en place d'une collaboration intersectorielle dans le cadre du projet relatif au statut du Docteur, qui améliore son employabilité et offre de plus grandes possibilités d'intégration professionnelle dans les différents secteurs d'activité.	*			
	Développer une approche participative basée sur les vertus du dialogue et de la concertation avec les partenaires sociaux tels que les organisations syndicales et les associations étudiantes, tout en la pérennisant par la mise en place d'une cellule centrale et de cellules locales permettant le contact permanent des responsables du secteur avec les partenaires.	*			
	Installation du groupe de réflexion chargé de proposer une vision globale et participative de la réforme du système des œuvres universitaires et progressive dans sa mise œuvre, afin d'améliorer les services offerts à l'étudiant en matière de bourse, transport, restauration, hébergement, activités culturelles et sportives et couverture sanitaire.	*			